

**Nord vaudois-Broye**

Les éoliennes de Bel Coster sont prêtes à affronter les recours

Erwan Le Bec**Énergie**
Des deux côtés de la frontière, les antiéoliens préparent désormais les recours contre le projet tout juste validé par le Canton

Ce n'est pas parce que l'avenir du climat est sur toutes les lèvres que les éoliennes vaudoises sont tirées d'affaire. Alors que la population se réveille à Penthéraz (*lire encadré*), l'important projet de neuf hélices à Bel Coster, sur les hauts de Ballaigues, de Lignerolle, mais aussi de Jougne (F), devrait bientôt rentrer dans le très sélect club des projets éoliens vaudois qui font transpirer les tribunaux. Mardi, le Canton a validé le plan partiel d'affectation du parc porté par Alpiq et les Communes voisines. Cette étape ouvre la voie aux recours des opposants, dont la tâche est de plus en plus ardue.

Il aura fallu plus d'un an à ce projet pour obtenir l'aval du Canton. Le dossier a notamment dû «affiner», selon le vocabulaire officiel, plusieurs points, dont la mise en application de ses mesures de compensation. De leur efficacité, contestée par les oppo-

sants et les ONG, dépend en effet la santé des bécasses des bois et des grands ducs.

«Il fallait notamment être certain de la manière dont les mesures de compensation allaient être appliquées», avance Olivier Petermann, syndic de Lignerolle, qui se dit plus confiant que jamais suite au mouvement en faveur du climat. «On a dû signer des précontrats avec les entreprises et les exploitants locaux. Ce qui nous enlève toutefois de la marge de manœuvre pour la suite, mais c'est comme ça.»

L'autre point clé de ce projet, c'est son aspect transfrontalier. S'il est contesté par des opposants déterminés - qui se préparent à prendre leur bâton de pèlerin pour aller voir les habitants de la région -, les voisins de Jougne (F) restent sceptiques, voire particulièrement remontés. Ils s'inquiètent de la valeur immobilière de leur bien, de l'avenir du domaine skiable du Mont-d'Or, et des sources. Et conformément aux conventions internationales, les recours français seront valables. Ils seront peut-être bien les premiers recours internationaux éoliens à arriver auprès des tribunaux vaudois.

«En deux ans les contacts se sont multipliés, rassure Cornelis Neet, directeur général de l'Environnement. Jougne tenait notamment à être très fortement rassu-

rée sur le risque d'infiltration d'hydrocarbures dans les sources, ce qui a été fait. Des études complémentaires ont été lancées. Un groupe de travail transfrontalier a été mis en place et accepté par la cheffe du département. Maintenant pour la suite, on ne fait pas de pronostic.»

«Il faut protéger nos sources»

D'autant que «les oppositions vont se réveiller, c'est certain, réagit le maire de Jougne, Denis Poix-Daude. Moi, en tant que magistrat, je fais ce que l'État français me demande, à savoir protéger nos seules sources. Est-ce que nos voisins suisses sont capables de nous amener de l'eau dans les deux heures en cas de soucis? De notre côté on attend toujours des investigations plus poussées qui devaient être faites au moyen de colorations.»

Côté suisse, les opposants préparent leur argumentation pour les juges. Ils demandent «une réelle pesée d'intérêts» qui place la production d'énergie au même niveau que la protection de la nature et du paysage. Il faut croire qu'Alpiq avait vu venir la chose. Le géant de l'énergie indiquait mardi avoir mené pendant ces deux ans de nouvelles études de vent, plus poussées. La production passe de 60-80 GWh/an à 65-95 GWh/an.



Les neuf hélices doivent fournir l'équivalent de la consommation de 22 000 ménages. ALPIQ

Bavois froisse Penthéréaz

● La Municipalité de Penthéréaz, dans le Gros-de-Vaud, a profité des élections fédérales du week-end passé pour demander à ses 420 habitants ce qu'ils pensaient du projet de la société BavoisEole SA, qui prévoit d'implanter entre trois et cinq éoliennes sur le plateau du Coudray, au sud-ouest du village. Le résultat a été net: 74,4% des votants n'y sont pas favorables (participation 53,3%). «Nous pourrions donc désormais agir en connaissant l'avis de notre population, explique la syndique, Monique

Hofstetter. Mais nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions: le cas de Cugy face au projet EolJorat a montré que le Canton lève très facilement les oppositions.»

Dans le but d'informer la population, l'association d'opposants Vents contraires avait organisé son assemblée générale dans le village quelques jours avant le vote. Une dizaine d'habitants y avaient participé. Le projet pourrait être mis à l'enquête début 2020. Voir www.bavoiseole.ch. **S.MR**